

*L'ajournement*

prises en vue d'accroître l'offre de ce côté. Les fabricants canadiens ont acheté et installé du nouveau matériel en vue de la fabrication des couvercles, et trois équipes par jour sont affectées à la production. Les compagnies ont assuré au ministère que la quantité expédiée cette année dans l'ouest du Canada représente une augmentation sensible par rapport à la quantité expédiée en 1974.

Les députés doivent se rendre compte néanmoins, que l'offre en matière de couvercles de bocaux de conserve à la fin de mai ou au début de juin ne nous donne pas vraiment une idée de la quantité qui sera à la disposition de la population durant la saison de la mise en conserve. La production des couvercles se poursuivra en juin et en juillet et ces couvercles seront expédiés aux diverses régions du Canada au fur et à mesure de leur production. On assure ainsi dans toute la mesure possible une offre

constante qui atteindra un sommet au plus fort de la saison de la mise en conserve.

Les consommateurs sont donc instamment invités à ne pas faire de provisions en juin pour la saison des conserves, car elle ne battra son plein que vers la fin de l'été. Les consommateurs doivent également savoir que, selon les renseignements très clairs fournis par les fabricants de bocaux de conserve, les couvercles de bocaux fabriqués par une société peuvent facilement s'utiliser sur un bocal de même dimension fabriqué par une autre société.

En conclusion, monsieur l'Orateur, j'ajouterai que les derniers renseignements reçus des fabricants sont très encourageants et que, à moins que la demande de bocaux de conserve ne soit particulièrement élevée au cours de la saison, nous avons toute raison de croire que l'approvisionnement de ces articles suffira à satisfaire la demande au Canada, y compris en Colombie-Britannique. Tout est bien qui finit bien, monsieur l'Orateur.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)